



## **COMPOSITION du dossier du SCOT de la Pointe du Médoc**

*(arrêté par délibération du conseil communautaire le 7 octobre 2010)*

1. Rapport de présentation
2. Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
3. Document d'Orientations Générales (DOG)
4. Documents graphiques du DOG :
  - Développement urbain et protection des espaces naturels
  - Développement urbain, équipements et infrastructures